

PROPOSITION DE PROJET

1. Titre du projet : Renforcer la capacité des collectivités à réduire les déchets marins dans les bassins hydrographiques frontaliers d'Amérique du Nord

2. Budget biennal : 700 000 \$CAN

3. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) :

Les déchets marins constituent un problème mondial qui nuit à l'économie, aux environnements côtiers, aux écosystèmes et à la santé humaine. Ce projet vise à corriger l'absence de coordination entre les trois gouvernements afin de prévenir et de réduire efficacement les déchets d'origine terrestre qui pénètrent dans l'environnement marin, grâce à une approche communautaire gérée par les intervenants. À cette fin, les promoteurs du projet travailleront avec les intervenants locaux, dont les jeunes et les collectivités autochtones, pour :

- 1) décrire le problème des déchets marins dans les sites pilotes se trouvant dans des bassins hydrographiques frontaliers;
- 2) déterminer/mettre en œuvre des solutions réalistes aux problèmes locaux;
- 3) communiquer les résultats et faire des recommandations aux décideurs.

Grâce à une approche axée sur les intervenants dans les sites choisis des bassins hydrographiques frontaliers, le projet permettra d'améliorer les processus locaux d'évaluation, de prise de décisions et de réseautage en vue de mettre en œuvre et de surveiller les initiatives locales. On adaptera le principe de l'utilisation d'un réseau hydrographique libre de tout déchet aux situations à l'échelle locale et nationale. Il s'agit de renforcer les capacités grâce à la sensibilisation et à la mobilisation, grâce à une approche multipartite coordonnée, afin d'élaborer des solutions durables pour les intervenants locaux et leurs collectivités.

4. Choisissez la(les) priorité(s) stratégique(s) associée(s) au projet :

Priorités stratégiques pour 2015 à 2020	Domaines prioritaires
<input type="checkbox"/> Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements <input type="checkbox"/> Croissance verte <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités et écosystèmes durables	<input type="checkbox"/> Commerce et environnement (p. ex., environnement et innovations; mouvement des biens et services écologiques) <input type="checkbox"/> Réduction des émissions de méthane <input type="checkbox"/> Réduction et récupération des déchets alimentaires <input type="checkbox"/> Inventaire des émissions de carbone noir <input type="checkbox"/> Espèces et écosystèmes prioritaires (p. ex., espèces exotiques envahissantes transfrontalières) <input checked="" type="checkbox"/> Santé des océans (p. ex., déchets marins; acidification des océans; aires marines protégées) <input type="checkbox"/> Systèmes de surveillance syndromique <input type="checkbox"/> Zones de contrôle des émissions (ZCE) au Mexique

5. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

La présence de déchets marins dans les voies navigables transfrontalières est un problème qui touche de nombreux gouvernements et divers intervenants, qui pourraient bénéficier d'une meilleure coordination et de mesures plus efficaces. Ce projet contribue au plan stratégique de la CCE, pour : appuyer l'établissement de réseaux de collaboration avec les jeunes et les collectivités autochtones, en vue d'échanger connaissances et expérience; mettre en œuvre des efforts de conservation en vue de protéger et de restaurer les écosystèmes; définir des pratiques bénéfiques; intensifier la sensibilisation et la mobilisation des collectivités et renforcer leurs capacités. La CCE offre un moyen efficace d'entreprendre ces travaux, car il n'existe actuellement aucun mécanisme intergouvernemental permettant de s'attaquer au problème des déchets marins à l'échelle continentale, et au mouvement des déchets entre les pays membres et dans leurs voies navigables communes. Ce problème touche ces voies navigables, mais a également des impacts à plus grande échelle sur l'économie océanique mondiale, les pêches, le transport maritime, la santé humaine et l'environnement. En 2010, les États-Unis, le Canada et le Mexique ont rejeté environ 384 726 tonnes de déchets de plastique dans les océans de la planète; cela fait de l'Amérique du Nord un important producteur de déchets marins d'origine terrestre. Si l'on ne remédie pas à ce problème, ce chiffre pourrait augmenter de façon exponentielle dans un proche avenir (Jambeck et coll., 2015).

6. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Les déchets marins sont le résultat de l'activité humaine, qui entraîne le dépôt direct ou indirect de déchets dans l'environnement aquatique. Ils perturbent l'équilibre fragile des écosystèmes océaniques et côtiers, ce qui menace les moyens de subsistance en touchant directement l'industrie de la pêche, le tourisme, les économies nationales et le commerce. Ce projet va renforcer la sensibilisation à propos du lien entre les activités terrestres et l'environnement. Les travaux proposés définissent par ailleurs des solutions pertinentes de basse technologie peu coûteuses, afin de réduire les déchets marins et d'en prévenir la production, ce qui pourrait créer des possibilités : d'améliorer la gestion locale des déchets; d'atténuer les impacts sur le tourisme (esthétique), et sur les modes de subsistance et le commerce qui dépendent de la pêche; d'améliorer les écosystèmes océaniques/côtiers.

7. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs (doivent être SMART ¹)	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs (d'ici le 30 juin 2019)	Résultats mesurables
D'ici le 30 juin 2019, comprendre la situation au chapitre des déchets marins dans les sites pilotes sélectionnés d'au moins deux bassins hydrographiques communs, afin de	Mener une étude dans chaque site afin de déterminer les principales sources de déchets marins.	Les listes des principales sources de déchets marins dans les sites pilotes sélectionnés sont disponibles.

¹ SMART : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel

trouver des solutions à l'échelle locale.		
<p>D'ici le 30 juin 2019, les résidents locaux connaîtront les problèmes liés aux déchets marins grâce aux réseaux communautaires dans certains sites pilotes. Ces réseaux comprendront un volet de science citoyenne en vue de la collecte de données sur les déchets; s'il y a lieu, des jeunes et des collectivités autochtones y participeront. Cela permettra de décrire le problème des déchets marins et d'élaborer des solutions de basse technologie peu coûteuses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Désigner les intervenants pertinents, incluant des groupes de jeunes et des collectivités autochtones, afin de mettre sur pied un réseau. • Établir une méthode simple de collecte de données commune à toutes les collectivités désignées. • Mettre en œuvre cette méthode et recueillir des données en formant et mobilisant les « citoyens scientifiques ». 	<p>Dans chaque site pilote, un réseau de citoyens participe à la prévention/à la réduction des déchets marins.</p>
<p>D'ici le 30 juin 2019, les collectivités disposeront de la capacité et des outils nécessaires pour élaborer des solutions communautaires de réduction et de prévention des déchets marins.</p>	<p>Dans chaque site pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des réunions d'intervenants afin de prioriser les mesures visant à réduire les déchets marins. • Définir des solutions de mise en œuvre faisables/pratiques. • Élaborer des stratégies de mise en œuvre avec la collaboration des intervenants. • Déterminer les moyens de mesurer le succès. 	<p>Il existe dans chacun des sites pilotes une stratégie de mise en œuvre des activités communautaires de prévention/réduction des déchets marins, qui bénéficie aux intervenants locaux et à leurs collectivités.</p>
<p>D'ici le 30 juin 2019, certaines collectivités pilotes auront mis à l'essai et documenté un processus d'élaboration de solutions communautaires de prévention et de réduction des déchets marins, et en auront informé les décideurs. On sensibilisera davantage le public à propos de ces solutions communautaires grâce à des documents de vulgarisation distribués dans les aquariums nord-américains ou des organisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les solutions grâce à une collaboration constante avec les intervenants pertinents. • Résumer le processus et le projet, en mettant en lumière les leçons apprises, les défis et les succès, afin d'améliorer l'approche. 	<p>On a transmis aux décideurs un guide de mise en œuvre de la stratégie communautaire de prévention/réduction des déchets marins, qui inclut l'approche adoptée, les solutions, les pratiques exemplaires, les données sur le rendement et des recommandations. Ce guide</p>

similaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Formuler des recommandations et les transmettre aux décideurs. • Produire des documents de vulgarisation, p. ex. de courtes vidéos ou des installations, afin de sensibiliser le public à propos des solutions communautaires visant à prévenir ou à réduire les déchets marins, dans l'esprit des efforts passés entrepris dans le cadre du projet de réseau d'AMP de la CCE. 	propose une approche transférable que pourront adopter d'autres collectivités. Les documents de vulgarisation ciblant le public seront distribués par le biais du réseau nord-américain d'aquariums et d'organisations similaires.
-------------	---	--

8. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet est complémentaire des travaux entrepris à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale en vue de régler ce problème transfrontalier. Au mieux, ces activités sont mises en œuvre de façon fragmentée dans les pays; ce projet offre la possibilité d'une coordination nord-américaine qui améliorera la comparabilité des sites et permettra de définir une approche normalisée que pourront adopter d'autres intervenants. Il s'agit du premier projet nord-américain qui utilise une méthode communautaire normalisée transférable en vue de régler le problème des déchets marins présents dans les bassins hydrographiques frontaliers.

9. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Ce projet comporte un volet de science citoyenne qui pourrait inclure la transmission de CET par les collectivités autochtones des bassins hydrographiques concernés. Plus précisément, ces CET pourraient aider à comprendre beaucoup mieux les caractéristiques des bassins hydrographiques (p. ex., débit d'eau, flore/faune et historique de pollution) qui sont essentielles à la mise en œuvre de solutions au problème des déchets marins.

10. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Ce projet comporte un volet de science citoyenne qui inclut les jeunes (p. ex., écoles, scouts, clubs s'intéressant à l'environnement, etc.) dans les bassins hydrographiques concernés. Les jeunes seront formés afin qu'ils deviennent des « citoyens scientifiques », et recueillent des données sur les déchets marins qui seront utiles au projet et aux futures activités de mise en œuvre. Ce projet reconnaît que les jeunes sont d'excellents ambassadeurs de l'environnement et constituent le groupe

démographique idéal pour promouvoir une réduction des sources de déchets en amont, et une transition de la culture du « tout jeter » à la culture de la réduction et de la réutilisation. Une mobilisation efficace des jeunes favorise la créativité et inspire les collectivités. Les jeunes apporteront leur concours tout au long du projet; ainsi, ils comprendront mieux l'enjeu et seront à même de s'attaquer aux problèmes locaux et aux problèmes frontaliers communs.

11. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

En plus de l'approche trilatérale qu'il propose, ce projet portera sur au moins deux bassins hydrographiques partagés (p. ex., mer des Salish, bassin hydrographique du golfe de Californie/du fleuve Tijuana, bassin hydrographique du Rio Grande/Río Bravo/golfe du Mexique, bassin hydrographique du fleuve Saint-Laurent/des Grands Lacs) qui concernent plusieurs intervenants, comme les administrations locales et les gouvernements étatiques/provinciaux (Semarnat, EPA, ECCC), les groupes autochtones, les collectivités locales et les spécialistes nationaux, les ONG, les institutions publiques, les membres du public et le secteur privé. Le succès et la viabilité de ce projet dépendront de la coordination active entre ces intervenants, en vue de trouver les solutions pertinentes au problème des déchets marins, et de faire des recommandations aux décideurs.

12. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada : Sarah Da Silva, Jacinthe Séguin — Environnement et Changement climatique Canada

Mexique : Lina Laura Correa, Salomón Díaz Mondragón — Semarnat (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)

États-Unis : Andrew Horan, Janice Sims, Bob Benson, Margaret McCauley — *US Environmental Protection Agency* (Agence de protection de l'environnement)